



ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, de L'AGROALIMENTAIRE et de la FORÊT

L.E.G.TA de Limoges Les Vaseix - 87430 VERNEUIL/VIENNE

☎ 05.55.48.44.00 ☎ 05.55.00.11.40

Prise en charge des abonnements de 10 entrées à la piscine de Saint Léonard pour la période de septembre 2016 à mars 2017

L'ASMA-87 alloue une participation financière sur le prix des recharges des abonnements à la piscine de Saint Léonard de Noblat dont les modalités de subventionnement sont identiques à celles de Limoges.

→ Comme pour les piscines de Limoges, l'informatisation de cette piscine nous contraint de vous proposer la prise en charge de la participation de l'ASMA-87 par un remboursement en chèque.

→ Afin d'effectuer ce remboursement, nous vous proposons de remplir la demande ci-dessous et de nous fournir l'ensemble de vos tickets de caisse ou factures personnalisés justifiant vos achats.

→ Pour des raisons de respect des règles comptables de notre association, nous vous demandons de nous fournir des justificatifs nominatifs conformes (soit de faire imprimer votre nom sur le ticket, soit de demander une facture à votre nom).

✂-----

ASMA 87- Demande de prise en charge des abonnements à la piscines de Saint Léonard

Demande à retourner impérativement **avant le 24 mars 2017** à :
à votre correspondant local pour les agents de l'ASP
et pour les autres agents à **Gilles VIGNANE** – 9 rue de la colline – 87220 FEYTIAT
Tél : 06 88 19 00 02 – courriel : gilles.vignane@orange.fr

Attention : demande de 2 recharges « **abonnement de 10 entrées adultes** » et 2 recharges « **abonnement de 10 entrées jeunes** » **MAXIMUM** par personne

Direction, Lycée ou service :

NOM :	PRENOM :	Nombre	Subvention ASMA	TOTAL
Recharge « abonnement 10 entrées ADULTES »			10 €	
Recharge « d'abonnement 10 entrées JEUNES* »			10 €	
Joindre vos justificatifs nominatifs		TOTAL CHEQUE ASMA		